

renov' mag®



PRÊT BANCAIRE
à TAUX PRÉFÉRENTIEL 1%



CCI Le HAVRE

Un prêt bonifié pour
moderniser votre vitrine!

LES BÉNÉFICIAIRES

Entreprises du commerce de détail et de gros, commerçants artisans et prestataires de service, indépendants ou franchisés, vous pouvez prétendre à un prêt **renov'mag**[®] si vous remplissez les conditions suivantes :

- ➔ Vous êtes une personne physique ou morale inscrite au RCS du Havre pouvant produire un extrait de Kbis.
- ➔ Vous avez une vitrine sur rue ou galerie marchande sur le territoire de la CCI du Havre.
- ➔ Vous êtes en situation régulière, à la date de la demande du prêt, vis-à-vis de vos obligations fiscales ou sociales.
- ➔ Vous utilisez les services d'une ou plusieurs entreprises, dûment inscrite(s) au Registre du Commerce et des Sociétés et/ou au Répertoire des Métiers, pour la réalisation des travaux objets du prêt.
- ➔ Vous respectez le plan de travaux présenté lors de la demande sous peine de remise en cause du bénéfice de la bonification du taux d'intérêt.

LES TRAVAUX FINANÇABLES

- ➔ Modernisation des façades commerciales, devantures, vitrines, enseignes et de tout espace accessible à la clientèle.
- ➔ Amélioration de la sécurité du magasin : renforcement des ouvertures, devantures, systèmes d'alarme...
- ➔ Aménagements et agencements intérieurs directement liés à la réfection de la vitrine.

LES MODALITÉS

- ➔ Taux d'intérêt : **1 %**, hors assurances et garanties, après bonification de 3 points accordée par la CCI du Havre.
 - ➔ Montant du prêt : de **7 500 à 100 000 €**
 - ➔ Quotité : **80 %** du programme d'investissement hors taxes
 - ➔ Durée : **7 ans maximum**
 - ➔ Remboursement par mensualités fixes
 - ➔ Sans frais de dossier
 - ➔ Offre valable jusqu'au **28 février 2011**, sous réserve d'acceptation du dossier par votre banquier.
- 



rénov'mag[®]

Chambre de commerce
et d'industrie du Havre

Esplanade de l'Europe
BP 1410
76067 Le Havre Cedex

Service Commerce Tourisme
02 35 55 26 57 | 02 35 55 26 96
cmaillard@havre.cci.fr | ajoly@havre.cci.fr

